



DESIREZ-VOUS DEVENIR CANDIDAT CONSTRUCTEUR DE PARCOURS EN SPORT D'ATTELAGE ?

Généralités

La présente feuille d'information contient toutes les prescriptions importantes pour la formation et l'admission comme candidat constructeur de parcours d'attelage.

Les désignations de personnes s'entendent au masculin comme au féminin.

Profil d'officiel (base)

1. Licence imposée

Par principe, une licence est requise pour devenir fonctionnaire de sport.

Des demandes d'exception doivent être présentées à la formation des officiels Swiss Equestrian par les sociétés membres concernées.

2. Restriction d'âge

2.1 Âge minimal pour l'admission

Un âge minimal de 25 ans est requis pour devenir fonctionnaire de sport.

2.2 Âge maximal pour la fin de l'activité

L'activité de fonctionnaire de sport prend fin au 31 décembre de l'année durant laquelle le fonctionnaire de sport atteint ses 75 ans.

3. Examen

Aucun examen n'est demandé pour devenir candidat.

Un examen est obligatoire pour l'admission au degré de fonction définitif. De l'expérience pratique, la fréquentation des cours correspondants ainsi que la réussite d'un examen sont donc requises.

Le candidat doit effectuer l'examen pour l'accès au prochain degré de fonction, dans l'espace de 4 ans après le début de son activité en tant que candidat, sinon il sera automatiquement tracé de la liste des officiels.

4. Durée de formation

Dès le début de la pratique de l'activité jusqu'à l'admission au prochain degré de fonction, la formation doit durer 2 ans au maximum.

5. Pratique de l'activité de fonctionnaire de sport

La pratique de l'activité de fonctionnaire de sport se compose d'un nombre minimal d'engagements par an. Un fonctionnaire de sport, qui n'a plus pratiqué d'activités durant 4 ans, est automatiquement tracé de la liste des officiels.

6. Validité et entrée en vigueur

Ces conditions ont été approuvées le 30 juin 2001 par la conférence des présidents et entrent en vigueur au 1^{er} juillet 2001.

Profil de candidat constructeurs parcours attelage

Chaque printemps (selon besoin tous les deux ans), le directoire de la discipline attelage organise un cours d'initiation pour candidat constructeur de parcours se terminant par un court test d'aptitude.

Les candidats constructeurs de parcours admis effectuent un programme de formation d'une durée de 2 ans avant de passer l'examen de constructeur de parcours.

Exigences :

- Avoir une licence d'attelage ou être déjà juge de dressage ou entraîneur de société attelage.
- Licence de dressage ou de saut serait un avantage

Formation

Le candidat constructeur de parcours assiste un constructeur de parcours à au moins quatre tournois (dont au moins une épreuve complète) par an.

Parmi les épreuves assistées, au moins une devrait être un attelage à 4 chevaux et une épreuve poneys. Les cours pour constructeurs de parcours organisés doivent être fréquentés.

L'examen de constructeur de parcours a lieu après 2 ans.

Déposition du formulaire d'inscription

Au secrétariat Swiss Equestrian, formation des officiels. Le directoire de la discipline attelage examine et accepte la demande. Le nom des candidats sera publié sur info.swiss-equestrian.ch.

Formation continue

Après la réussite de l'examen de constructeur de parcours, le constructeur de parcours d'attelage peut être engagé lors de tournois nationaux.

La visite des cours est obligatoire pour le constructeur de parcours.

En cas d'absence lors de deux cours consécutifs, le constructeur de parcours sera suspendu provisoirement, c'est-à-dire qu'il ne pourra plus officier jusqu'à sa participation à un prochain cours

SWISS EQUESTRIAN

Postfach 726, Papiermühlestrasse 40H, CH-3000 Bern 22
+41 (0)31 335 43 43, info@swiss-equestrian.ch, swiss-equestrian.ch



Nom :

Prénom :

Rue :

Swiss Equestrian
Case postale 726
Papiermühlestrasse 40 H
3000 Bern 22

NPA / Lieu :

Numéro de licence :

Tél. :

Natel :

E-Mail :

Lieu : _____

Date : _____

Inscription : Candidat constructeur de parcours d'attelage

<u>Exigences :</u>	Je possède une licence d'attelage No :	<input type="text"/>
	Je suis juge de dressage depuis le :	<input type="text"/>
	Entraîneur de société	<input type="text"/>
	No licence de dressage :	<input type="text"/>
	No licence de saut :	<input type="text"/>
	Date de naissance :	<input type="text"/>

Le candidat constructeur de parcours sera qualifié durant la formation. En cas de résultats insuffisants, la formation peut être interrompue sur proposition.
Voici ma demande d'admission en qualité de candidat constructeur de parcours d'attelage.

Signature du requérant :

Appartenance à une société :

Je suis membre de la société d'équitation ou d'attelage suivante :

Signature du président :